

Liban, pour lequel la France a obtenu des conditions libérales, n'est ni la moins soumise, ni la moins prospère des provinces de l'Empire. La France attache aussi un très grand prix aux sympathies des nationalités en formation qui grandissent dans l'Orient de l'Europe. Parti de France, le principe des nationalités a d'abord fait son œuvre à nos portes, avec notre aide et à nos dépens ; aujourd'hui, comme une onde qui s'éloigne de plus en plus de son point de départ, c'est dans l'Europe orientale qu'il agit, et là, les modifications qu'il a déjà apportées et qu'il apportera un jour à la carte d'Europe, profiteront à nos intérêts, puisqu'elles seront le résultat du développement de nationalités nouvelles, capables de faire contrepoids à la prépondérance germanique et d'opposer un obstacle à son *Drang* vers l'Orient.

Dans la crise actuelle, la France est d'autant mieux en mesure de faire entendre sa voix qu'elle ne peut avoir, en Orient, aucune ambition territoriale, et qu'elle a de bonnes relations avec toutes les puissances. Nous ne devons chercher, dans les difficultés qui peuvent se produire dans le Levant, que l'occasion de faire prédominer notre politique de paix, de justice et d'équilibre ; nous ne sommes contre personne ; nous ne cherchons à isoler personne ; nous nous servons au contraire de nos alliances et de nos amitiés pour faire régner, parmi les puissances, l'harmonie que tous les peuples souhaitent. Cette méthode n'est pas une politique négative, une politique d'abstention ; elle comporte au contraire des initiatives opportunes ; elle peut nous conduire à jouer un rôle très utile d'arbitrage et même de direction. Les amitiés ou les alliances, entre peuples pas plus qu'entre individus, ne doivent jamais aboutir à une abdication de la personnalité. Nous sommes les alliés de la Russie,